
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 12 novembre 2024 à 19 h 30

Présents : Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Detraz Laurent, Morandi Loris, Degenève Patrick, Bisetti Mélodie, Hominal Francis, Julienne Marcel, Gaillard Laurent, Charrat Michel, Von Arx-Dupraz Chantal, Ruhin Marie-Luce, Dupraz Isabelle.

Excusés : Chiappani Mylène. Gardinier Jennyfer

Absent : néant

Secrétaire de séance : Loris Morandi.

Approbation du compte-rendu du 26 octobre 2024.

Urbanisme

Demandes d'urbanisme :

- Suite PC modificatif Beck Thibault, 510 route de Chez Barret : l'instructeur a demandé des pièces complémentaires.
- PC Commeyras Patrick, 2440 route de Ludran, reconstruction de sa maison incendiée en début d'année. L'architecte a pris en compte les remarques faites par le CAUE. Avis favorable. Mr Commeyras souhaite que la reprise du talus au-dessus de la route est prévue en lego blocs. Un plan d'aménagement spécifique lui sera demandé pour ces travaux.
- La maison chez « Olga Veuillet » située impasse des Meulières a été vendue avec la remise. Le nouveau propriétaire demande s'il est possible de faire un changement de destination de ce bâtiment afin de pouvoir y habiter dans l'attente de réaliser les gros travaux sur la maison. Avis favorable. La modification sera à grouper avec d'autres demandes lors d'une modification simplifiée du PLU.
- L'entreprise Jolly souhaite aménager deux bâtiments annexes dont un provisoire qui sera couvert d'une bâche plastique. Le conseil municipal donne un avis défavorable à la bâche plastique.
- Lors de la réunion précédente, nous avions eu une demande pour installer des tiny house. Le conseil municipal ne s'est pas prononcé. A ce jour, les avis sont partagés. Une réflexion supplémentaire est nécessaire et la question sera soumise à un autre conseil municipal.
- Courrier genevois français. Le SCOT du Genevois devient compétence du Pôle Métropolitain.

Façades école

L'estimation définitive des travaux de réfection des façades de l'école s'élève à 231 000 € HT.

Il faut ajouter 21 000 € HT pour la maîtrise d'œuvre.

Nous allons pouvoir lancer l'appel d'offre et demander une subvention à la Préfecture. Une partie des travaux devraient être réalisés pendant les vacances de Pâques et le reste pendant l'été.

Vote des subventions annuelles

Le conseil délibère et vote les subventions annuelles :

- Culottes courtes (périscolaire Boëge) 6921.47 €
 - Groupement défense sanitaire 1759.20 €
 - Anciens AFN 150.00 €
 - Souvenir Français 150.00 €
 - Paysalp 2400.00 €
 - Volley vallée verte 150.00 €
 - Secours catholique vallée verte 500.00 €
-

Budget

Le conseil municipal adopte le compte financier unique à compter du 1^{er} janvier 2025, comme préconisé par la Trésorerie. Ce document regroupera le compte administratif (résultats financiers de l'ordonnateur) et le compte de gestion (résultats financiers du comptable).

Bois et forêts

Les gardes forestiers ont marqué la coupe S pour une quantité de 300 à 400 m³. Il était prévu que la coupe soit moindre, mais étant donné que les épicéas sèchent, il est préférable de couper les bois malades.

Une coupe de 175 m³ vers la forêt pédagogique a été marquée mais n'a pas été vendue. Elle sera proposée en juin. Délibérer pour la présenter une nouvelle fois. La parcelle Q sera coupée par anticipation pour raison sanitaire.

Les collégiens de Boëge vont planter des arbres sur la parcelle pédagogique de St André. Afin de décliner toute responsabilité, signer une convention entre le collège et la mairie en cas d'accident.

Raccordement câbles souterrains

Les travaux de raccordement des câbles souterrains sont en cours. Quelques coupures électriques ponctuelles sont à prévoir.

Conseil d'école

38 élèves sont scolarisés pour l'année 2024-2025. 39 sont prévus pour l'année prochaine. Le programme de cette année : ne laisser aucun élève sur le côté. Les enfants et les institutrices ont remercié le conseil municipal pour la pose du chapiteau et pour la mise à disposition de la petite salle. Quelques travaux sont à prévoir : le grillage dans la cour est sectionné, des pierres sont dessoudées vers le portail et les marches pour aller vers l'agorespace sont dangereuses. A la fin du mois, Isabelle Mansay prendra sa retraite. Prévoir quelque chose pour la remercier.

Croisement fruitière route de la Crosse

L'accotement est dangereux. Il faut buser le fossé afin d'agrandir le carrefour. Montant du devis 2270 €. Accepté à l'unanimité.

Repas des ainés

Jennyfer a la plaquette des menus. Mise en place de la salle samedi matin. 78 personnes inscrites.

Travaux SRB

Les travaux chez les Reybaz avancent bien. L'entreprise Decarroux aura terminé rapidement.

Vœux 2025

La date est arrêtée au 4 janvier.

Info diverse

Nous avons reçu un document conjoint de Christelle Petex et Virginie Duby Muller proposant une loi à l'Assemblée nationale afin de rendre inéligibles les personnes menaçant la sûreté de l'Etat ou ayant un casier judiciaire préjudiciable.

Le secrétaire de séance, Loris Morandi

Le Maire, Jean-François Bosson